

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	9 ^{ème}
Nom de site	OPERA HANOVRE BIS	Numéro	00022547U52-10
Adresse du site	6, rue Halévy	Hauteur	R+5 (28m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations/ Commerces
Type d'installation	Site neuf 4G/5G (700/800/1800/2100/2600/3500MHz)		
Complément d'info	4 antennes sur 2 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	17/10/2024
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	18/10/2024
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	18/11/2024

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de la pérennisation de la qualité de service de son réseau de radiocommunication, Orange est conduit à installer un relais sur le bâtiment situé au 6 rue Halévy à Paris 9 ^{ème}		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de 4 antennes : 2 antennes 4G (fréquences 700/800/1800/2100/2600MHz) à faisceaux fixes et 2 antennes 5G (fréquence 3500MHz) à faisceaux orientables, orientées vers les azimuts 230° et 320°		
Distance des ouvrants	Lanterneaux à 9m Fenêtres/lucarnes à 4m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimut	4G : 230° < 2V/m ; 320° < 2V/m 5G : 230° < 1V/m ; 320° < 5V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	27,15m en faisceau fixe et 27,80m en faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ces antennes seront superposées, par groupe de 2, les faisceaux fixes en partie basse et les faisceaux orientables en partie haute. Chaque ensemble sera fixé sur un mât en drapeau contre une cheminée existante
Zone technique	Des modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés sur des platines de fixation murale reprises sur les cheminées existantes, à proximité des antennes. Un local technique au sous-sol sera installé dans un lieu disponible, invisible depuis la voie publique

Date :

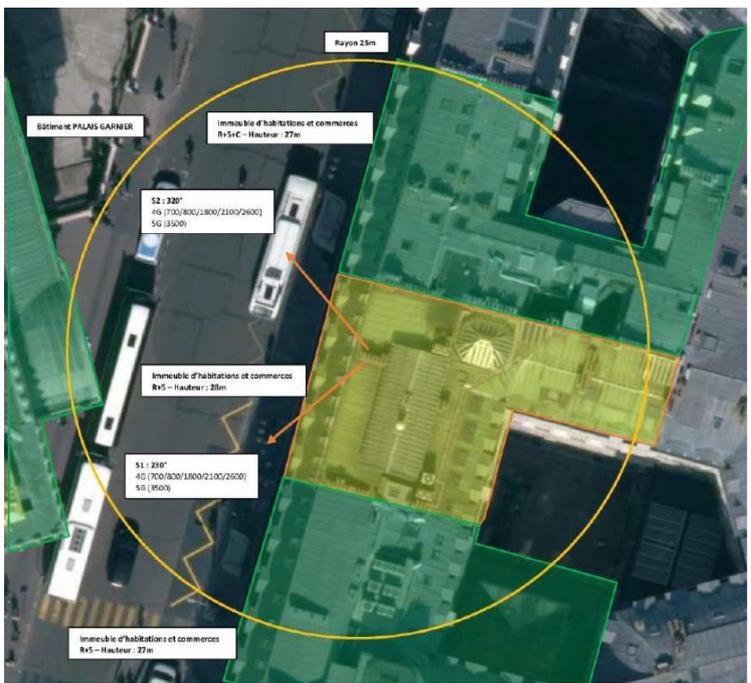
Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>
--------------------------------	--	--

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

PAS D'ÉTABLISSEMENTS PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 4G Faisceau fixe

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 230, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 25.50 m.



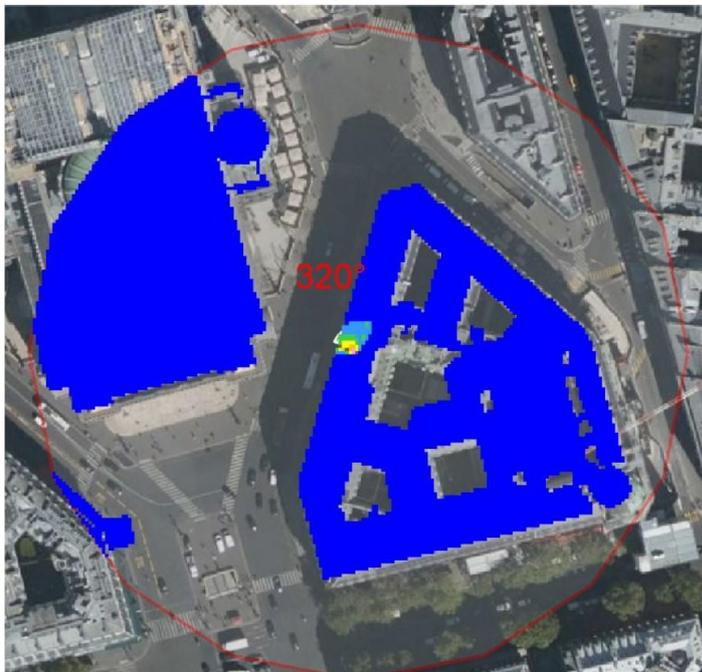
Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceau fixe :

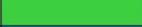
	Azimut 230°	Azimut 320°
Niveau Maximal (V/m)	entre 1 et 2	entre 1 et 2
Hauteur (en m)	25.50	25.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 320, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 25.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceaux orientables :

	Azimut 230°	Azimut 320°
Niveau Maximal (V/m)	entre 0 et 1	entre 4 et 5
Hauteur (en m)	28.50	25.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRES



Vue des Azimuts

Azimut 230°



Azimut 320°

